



Kit bibliothèque écologie

Introduction

Un des principaux atouts de notre lutte est l'information : c'est en formant les gens sur la crise écologique, le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité que l'on pourra faire prendre conscience de l'importance d'agir. Et cet enseignement doit commencer dès la scolarité, non seulement avec un cours dédié, mais aussi par la possibilité de s'informer soi-même sur les enjeux écologiques actuels. Ce kit va vous aider à avoir un espace dans la bibliothèque de votre établissement consacré à ça.

I. Trouver la place

Tout d'abord, stocker des livres demande de la place. Vous pouvez commencer par contacter le documentaliste de votre CDI, pour savoir s'il reste de la place pour organiser votre projet : pour commencer, une étagère vide pourrait suffire. S'il n'y a vraiment pas de place, vous pouvez toujours envisager de le faire dans une autre salle ouverte aux élèves (comme le foyer, ou bien une salle de permanence) ; dans ce cas, il faudra peut-être demander au chef d'établissement. Si aucune négociation n'est possible, vous pouvez alors envisager de faire une bibliothèque virtuelle, disponible à travers le site de l'établissement (dans ce cas, allez en Annexe).

II. Le contenu

Le principe d'une bibliothèque est de proposer du contenu. Il faudra donc voir avec le documentaliste ou bien le chef d'établissement comment vous souhaitez vous organiser : si vous proposez une liste de ressources pas trop longue, peut-être que cela pourra faire partie du budget du CDI. Sinon, vous pouvez aussi proposer ce projet au CVC pour les collégien·nes. Vous pouvez même chercher ces ressources par vous-mêmes, avec un investissement personnel, ou en récupérant gratuitement ces livres.

Que mettre à disposition sur ces sujets ? Pour toucher un public large, il est intéressant de varier les types de ressources, et leurs points de vue sur la question. Vous pouvez sélectionner des bandes dessinées ou bien des fictions sur le sujet, mais aussi des livres documentaires, des livres de vulgarisation, des livres de photos, des journaux, etc. Pour choisir



correctement une ressource, regardez d'abord le thème dont elle parle, puis l'auteur (s'il est fiable ou non, selon les critiques par exemple) ; n'hésitez pas à trouver plusieurs points de vue sur une question s'ils sont pertinents (ne mettez pas en avant des ouvrages climato-sceptiques par exemple, mais sur la question de la perte de la biodiversité par exemple, vous pouvez trouver des ressources expliquant les rapports scientifiques, ou bien des articles sur

les témoignages d'agriculteurs, ou encore une bande dessinée sur la vie des insectes par exemple). Pour avoir des idées, vous pouvez regarder par exemple sur le serveur discord de la Bibliothèque (<https://discord.gg/73MnMK3>), ou bien en discuter avec votre documentaliste ou vos professeurs.

III. Communiquer et faire vivre la bibliothèque

Avoir une bibliothèque c'est cool, mais qu'elle soit utilisée, c'est mieux ! Mais toutes les lycéen·nes ne seront pas forcément au courant de votre initiative... Alors n'hésitez pas à en faire parler, par un article dans le journal de votre établissement, ou bien par des affiches. Vous pouvez aussi organiser des expositions sur un sujet si vous souhaitez, en mettant des extraits de texte sur des panneaux par exemple ; vous pouvez aussi organiser un débat pendant l'heure du déjeuner, en s'appuyant sur un extrait de texte, ou de film. À vous de trouver ce qui vous motive et vous donne envie !

Annexe

Pour faire une bibliothèque virtuelle, il faut aller voir ceux qui gèrent le site ou l'intranet de l'établissement (l'intranet, c'est comme pronote par exemple). Vous pouvez négocier pour avoir une certaine place sur le site, sur laquelle vous pourrez mettre vos ressources. Pour une bibliothèque virtuelle, le mieux est de privilégier les ressources déjà existantes sur internet, pour ne pas violer les droits des auteurs. Vous pouvez donc trouver des articles de journaux (mainstream comme de petits indépendants), des courtes vidéos, des posts de réseaux sociaux, des blogs...

De même, vous pouvez prévenir les autres élèves par des mails par exemple, si on vous en donne le droit.